



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation des établissements médico-sociaux en territoires ruraux

Question écrite n° 18314

Texte de la question

M. Éric Michoux interroge Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur les difficultés rencontrées par les établissements sociaux et médico-sociaux dans les territoires ruraux. En effet, les professionnels dénoncent une pénurie croissante de personnel, des recrutements devenus extrêmement difficiles et des financements qui ne suivent plus l'augmentation des charges. Cette situation aggrave les déserts médicaux et médico-sociaux et compromet directement l'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leurs familles. Face à cette situation, le recours accru à l'intérim augmente les coûts et fragilise les équipes. C'est un véritable cercle vicieux qui accentue les difficultés de recrutement et favorise les fermetures d'établissements. Alors que 85 % du territoire français se trouve dans un désert médical, les tensions financières et sociales dans le secteur médico-social menacent directement le maintien des capacités d'accueil et l'égalité d'accès à l'accompagnement. Aussi, il lui demande quelles mesures urgentes le Gouvernement entend prendre pour renforcer l'attractivité de ces métiers et empêcher la fermeture de services indispensables aux personnes en situation de handicap dans les territoires ruraux.

Données clés

Auteur : [M. Éric Michoux](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (4^e circonscription) - Union des droites pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18314

Rubrique : Institutions sociales et médico sociales

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 septembre 2026](#), page 8686